



VIVRE À RILHAC

Bulletin municipal de Rilhac-Rancon



Nouvelles démarches en ligne : à vos clics !



Très prochainement mise en place de Newsletter

Afin de traiter sur des sujets bien spécifique, nous vous proposons un nouveau support de communication qui s'intercalera entre les bulletins municipaux.

- *L'actualité de votre commune dans votre boîte mail...*

Comment s'abonner ? Rien de plus simple !

- > RDV sur la page d'accueil du site internet de la commune : www.rilhac-rancon.fr
- > Cliquez sur Newsletter
- > Notez votre adresse et confirmer.

Des exemplaires papiers pourront être mis à disposition.



- *La première publication présentera le projet Olympiades.*

N'hésitez pas à suivre les actualités sur :

- . le site internet de la commune : www.rilhac-rancon.fr
- . la page Facebook : ville-de-rilhac-rancon ■



Un portail numérique "Famille" pour simplifier les démarches administratives

Mise en place du portail Famille
A compter de cet été, toutes vos démarches liées à la garde de vos enfants seront facilitées avec la mise en place d'un portail citoyen.



- *Un portail citoyen, qu'est-ce que c'est ?*

Grace à un identifiant et un mot de passe, chaque famille pourra désormais inscrire son enfant aux différents services extra et périscolaires. Ainsi, vous pourrez **réserver vos repas, réserver une place à l'accueil de loisirs ou encore signaler la présence de votre enfant à la garderie.**

- *Grace à votre compte-citoyen vous pourrez également accéder à vos factures en ligne et les régler à distance.*

Il sera nécessaire de réserver vos repas, vos places à l'ALSH et à la garderie 8 jours l'avance. Un courriel vous sera envoyé afin de créer votre compte citoyen et de le renseigner. A noter que certains documents seront obligatoires (comme les vaccins des enfants). Sans ces documents, les inscriptions ne seront pas possibles.

Une note explicative vous sera envoyée en même temps que le courriel pour vous accompagner dans vos démarches.

- *Le pôle enfance-jeunesse reste à la disposition des familles pour tout renseignement, ainsi que pour les familles qui n'ont pas d'accès à internet. ■*

Contact :
05 55 36 70 10 / alsh@rilhac-rancon.fr

Attention :
Fin des tickets de cantine à la rentrée de septembre : les repas seront facturés mensuellement.

Les familles à qui il restera des tickets pourront les écouler en début d'année.



L'édito

Vivre à Rilhac : Vous avez été élue Maire de Rilhac-Rancon il y a un an : que ressentez-vous après une année de mandat ?

Nadine Burgaud : Malgré la crise sanitaire qui nous a freiné, il y a bien entendu de la satisfaction par rapport à ce que j'ai entrepris avec mon équipe : les aménagements des espaces naturels pour le grand plaisir des promeneurs ; le lancement des Olympiades au sein des écoles avec la participation de la championne de judo Fanny-Estelle Posvite ; le marché du samedi qui fait peau neuve avec la création d'un espace sécurisé pour les commerçants et les chalands etc. Nous poursuivons l'objectif de faire de Rilhac-Rancon une commune où il fait bon vivre, que l'on soit enfant ou adulte, jeune ou âgé.

Vivre à Rilhac : Vous évoquez la crise sanitaire et, justement, vous avez souhaité aussi avoir une action forte dans le domaine de la santé ?

Nadine BURGAUD : Face à la propagation du virus qui nous menace tous, nous nous devons de réagir en tant qu'élu de proximité. C'est pourquoi, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'aide des professionnels de santé locaux, nous avons ouvert un centre de vaccination anti-COVID19. Les retours que nous avons eus sont extrêmement positifs.

Vivre à Rilhac : Est-ce que ce type d'action se poursuivra ?

Nadine Burgaud : La décision ne dépend pas que de nous. Nous ferons le point avec l'ARS sur l'évolution de la vaccination et informerons la population de Rilhac-Rancon dès que possible. En matière de santé, à l'approche de l'été, nous allons également nous mobiliser en faveur de nos aînés dans le cadre du plan anti-canicule.

Vivre à Rilhac : Quelles sont vos priorités pour les mois à venir ?

Nadine Burgaud : Nous allons continuer à agir en faveur du lien social, du vivre ensemble et de la citoyenneté, à travers le soutien à la vie associative, de nouvelles actions du CCAS, la mise en œuvre des projets du Conseil Municipal de Jeunes... tout en étant extrêmement vigilant sur l'évolution de nos dépenses. Je rappelle que nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux et que nous nous employons, grâce aux compétences des agents municipaux, à entretenir les équipements de la commune du mieux possible plutôt que d'en construire des nouveaux.

Vivre à Rilhac : Un dernier mot ?

Nadine Burgaud : A la veille de l'été, je souhaite sincèrement à tous les habitants de Rilhac-Rancon de pouvoir souffler en famille, avec leurs amis et proches. Je n'oublie pas les rilhacoises et les rilhacois qui sont dans la peine du fait de la maladie ou de l'isolement. Nous sommes à leurs côtés, mais j'en appelle aussi à chacune et chacun de nous pour s'entraider et être solidaire : je sais pour cela pouvoir compter sur les habitants de Rilhac-Rancon. D'avance, un grand merci à tous. ■

Un cadre de vie qui évolue pas à pas



Visuel réalisé par Limoges Habitat.

23 logements collectifs en plus pour 2023

Offrir à tous les conditions de se loger décemment, tel est l'objectif de la politique du logement social.



● *C'est dans ce cadre-là que le programme de logements sociaux sur Cassepierre, porté par Limoges habitat et par la municipalité va se concrétiser.*

Après une rencontre avec les riverains (Été 2020), et afin de respecter leurs souhaits, une attention toute particulière a été apportée à l'implantation des pavillons permettant de respecter l'intimité de chacun. Ainsi des pavillons individuels seront bientôt en cours de construction sur la parcelle bordant l'école

Nelson Mandela. Ce projet a fait l'objet d'un travail collaboratif entre la municipalité (élus et service urbanisme) et les services de Limoges Habitat.

Construire des logements à loyers modérés permet à des familles de venir s'installer sur la commune. Une commune où il fait bon vivre. Ces familles apporteront aussi un dynamisme à notre commune : dynamisme au niveau des effectifs de nos écoles, mais aussi dynamisme pour nos associations. ■

La pierre c'est du solide !

Depuis sa construction datant du milieu du 19^{ème} siècle, le mur en pierre situé sur le haut du cimetière n'avait pas encore eu l'occasion de se refaire une beauté.

● *Ce mur, fort dégradé par l'usure du temps, s'était effondré sur une dizaine de mètres il était instable et dangereux sur une bonne partie de sa longueur. Il a donc*

été nécessaire de le rénover en quasi totalité. Aujourd'hui il ne présente plus aucun risque. Le montant des travaux de reconstruction et rénovation s'élève à 60 000€ TTC. ■



Réception des travaux le 29 mars dernier.



Le marché place du 19 mars nouvelle formule.

Le marché place du 19 mars fait peau neuve

Depuis le 10 avril dernier, le marché hebdomadaire situé place du 19 mars a évolué.

● **Beaucoup de Rilhacois sont nombreux chaque samedi matin** à profiter du marché et être fidèle à leurs commerçants. La municipalité a souhaité permettre aux exposants de proposer leurs produits dans de meilleures conditions.

Pour un meilleur confort et une sécurité plus renforcée, le marché du samedi matin se tenant sur la Place du 19 Mars 1962 est désormais fermé à la circulation des véhicules à moteur. Avec l'agrandissement de cette zone, de nouveaux commerçants sont présents et proposent de nouveaux produits. En plus des fruits et légumes d'Alain Gérard et



de la poissonnerie d'Éric Louis vous pourrez découvrir les fromages du « Petit Fromager » d'Ambazac, les vignobles « Indivia », la rôtisserie « La mère poule » du Vigen, du fromage de chèvre "La biquette bleue" de Bersac sur Rivalier et un producteur d'huile d'olive M. Gregorio. ■

P Plusieurs parkings sont à proximité:
- rue Pierre de Coubertin
- rue de Beaune

Un trottoir rénové c'est le pied !

Les trottoirs de la rue Henri Granger ont été récemment rénovés, depuis l'église jusqu'au monument aux morts.

● **Ces travaux ont été réalisés en régie, par des agents, de notre commune**, de Bonnac la Côte et de Limoges Métropole, dans le cadre de la compétence voirie de la communauté urbaine de Limoges. **Ces travaux de rénovation sont complémentaires** aux opérations réalisées par des entreprises missionnées par Limoges Métropole dans le cadre de chantiers plus conséquents : la technicité de nos équipes est ainsi mise au service de la population. ■



Les agents du service voirie de la commune et de Limoges Métropole.

Une bouffée d'oxygène



Le parcours de santé : Un territoire partagé

Cet espace naturel apprécié des Rilhacois s'organise petit à petit. Les promeneurs pourront apprécier la richesse floristique et faunistique remarquable ; les sportifs, la pratique des agrès dans un environnement calme et agréable ; bientôt les plus gourmands pourront s'adonner à la cueillette des fruits sous les yeux attentifs des chèvres présentes dans un espace dédié dans le cadre du programme d'éco pâturage.

Les mains dans la terre pour les enfants des écoles

● Dans le cadre du projet de valorisation et de développement de l'attractivité du parcours de santé, la commune a invité les écoles à s'associer au projet de plantation d'arbres et arbustes fruitiers au sein de cet espace prisé des promeneurs. Fin mars dernier, 13 classes se sont succédées pendant 3 jours pour participer à la plantation de différentes espèces sélectionnées pour

l'occasion. Les enfants des écoles se sont ainsi transformés en petits jardiniers le temps d'une « plantation ». Équipés de bottes, de bèches et de pelles, les petites mains ont creusé, planté, arrosé sous les conseils avisés des agents des espaces verts.

Plus d'une trentaine d'arbres et arbustes fruitiers a été plantée : Groseillers, framboisiers, cassissiers, arbres à kiwi, cerisiers, ... ■

Les abords de la Mazelle: un site naturel avec une richesse floristique et faunistique remarquable

● L'objectif est de mettre en œuvre une gestion écologique dite différenciée du site naturel en bordure de la Mazelle. L'étude effectuée par le service des espaces naturels de Limoges Métropole en 2018 a permis d'établir un inventaire écologique du site et a mis en évidence des milieux remarquables tel que : les prairies mésophiles, les prairies humides qui abritent le Campagnol amphibie protégé en France, chénaies-frénaies riveraines

véritables corridors et territoires de chasse pour les chauves-souris forestières et présence potentielle de la Loutrre d'Europe.

Les principaux enjeux pour la commune sont de préserver ces milieux naturels rares ou en régression, de sensibiliser le grand public à cette richesse naturelle locale. ■



Un nouvel espace pour les petits sabots.

● Dans le cadre du projet d'éco-pâturage, nous accueillons depuis trois ans des chèvres sur le parcours de santé. Celles-ci se sont parfaitement accommodées au site et chacun peut profiter de leur présence. Il a même été décidé pour cette année de prévoir une présence permanente des animaux qui, arrivés en mai, resteront également tout l'automne et l'hiver prochain.

Pourquoi l'éco-pâturage ?

Ce projet permet de faire des économies financières par la diminution de l'entretien mécanique : une seule fauche annuelle pour permettre la préservation de la biodiversité.

D'où viennent les chèvres ?

Les animaux appartiennent à un éleveur du département. Ce partenariat formalisé par une convention entre la commune et l'éleveur, permet un soutien à l'activité agricole.

A quelle race appartiennent-elles ?

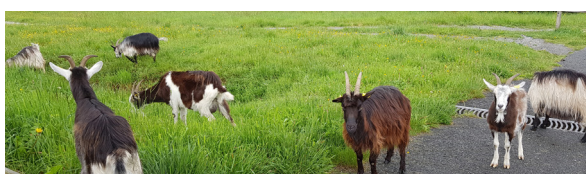
Les chèvres présentes au sein du parcours de santé sont des chèvres du massif central. Cette race de chèvres locales est menacée, sa présence dans notre espace d'éco-pâturage permet de la préserver.

Quel espace leur est dédié ?

Jusqu'à présent les chèvres avaient un espace assez vaste sur la partie accessible depuis le grand parking.

Le cheminement au sein du site a été modifié récemment : une clôture installée les empêche d'accéder aux nouvelles plantations (arbres et arbustes fruitiers), mais leur laisse toujours une belle surface.

La cohabitation avec les animaux est sans aucun danger. Pour leur sécurité, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse et les portails refermés après chaque passage. ■



Le patrimoine Rilhacois en photos

● Les élus CMJ souhaitent faire découvrir à tous le patrimoine de Rilhac-Rancon via des photos et vidéos sur leur page Instagram, en commençant par les sentiers de randonnée.

Première étape le 21 février avec le sentier du Cussou, une boucle annexe du sentier des étangs, avec un départ de randonnée depuis l'allée des Sitelles à Rilhac, d'un petit groupe constitué d'élus et de référents,

Vous pouvez retrouver l'ensemble des photos et vidéos de cette petite aventure sur la page Instagram du CMJ :

www.instagram.com/cmj87570/

N'hésitez pas à profiter de l'ensemble des sentiers de randonnée présents sur la commune en consultant la page dédiée sur le site internet de la municipalité : <http://www.rilhac-rancon.fr/fr/information/103861/sentiers-randonnees.> ■

Journées de perfectionnement sur le pumtrack

● Pendant les vacances de printemps, le CMJ a proposé deux après-midis de perfectionnement à la pratique du BMX et du VTT sur le pumtrack de Rilhac-Rancon. Ces deux après-midis ont été encadrés par un moniteur diplômé. Afin de respecter le protocole sanitaire et des groupes de participants peu nombreux, nous n'avons pu inviter à participer que ceux qui avaient manifesté leur intérêt pour ce type de stage lors des journées de démonstration et d'initiation du mois de septembre.

Une fois la situation sanitaire plus favorable, nous pourrions élargir ce type d'après-midi de perfectionnement à l'ensemble des rilhacois.

Une vingtaine d'enfants de tout âge ont ainsi pu apprendre à mieux appréhender les bosses, les virages et tous les reliefs de la piste dans une excellente ambiance et sous un soleil printanier sur le pumtrack de Rilhac qui avait été entretenu par son concepteur courant mars. ■





A lors que les jeunes sont aussi touchés par la crise sanitaire, et qu'il est particulièrement compliqué de trouver des lieux de stage, la municipalité s'est engagée à accueillir des stagiaires au sein des différents services.

● **Permettre aux étudiants de valider leur fin de cycle pour certains ou encore leur diplôme pour d'autres, le challenge est lancé.** Depuis le mois de janvier c'est 6 stagiaires de milieux différents qui ont intégré les services municipaux. Cette insertion permet aux jeunes de mettre en application des connaissances acquises dans le cadre de leur formation mais aussi de

les conforter dans leur choix. L'objectif étant aussi de promouvoir les métiers de la fonction publique territoriale et plus particulièrement de la ville et de transférer les savoirs faire de nos services municipaux.

Nous vous proposons de faire connaissance avec eux et découvrir les missions qui leur ont été confiées le temps de leur stage. ■



“**Béatriz**”

Dates de stage :
du 6 avril au 30 mai
Service :
Ressources Humaines

Présentation :

Je m'appelle Béatriz, je suis titulaire d'un baccalauréat ES, spécialité Mathématiques approfondies. Je suis actuellement en deuxième année de Gestion des Entreprises et des Administrations spécialité Ressources Humaines à l'IUT de Limoges.

Pourquoi avoir choisi la Mairie de Rilhac-Rancon ?

La mairie de Rilhac-Rancon me paraissait l'endroit idéal pour effectuer mon stage, par sa petite taille au niveau personnel. Je peux donc être un peu plus suivie et aidée sur mes missions que si je le faisais dans une grande entreprise.

Quelles sont tes missions ?

J'ai pour mission de mettre en place un "tableau dynamique" avec les données des agents, données qui serviront à la réalisation d'un tableau de bord social.

Quelles sont tes perspectives pour l'avenir?

En fin d'année j'espère valider mon diplôme. Je souhaiterais poursuivre avec une licence professionnelle dans les ressources humaines en alternance.

Quels sont d'après toi les atouts du territoire Rilhacois ?

La tranquillité, la proximité des commerçants, du centre ville de Limoges avec l'accès à l'autoroute sont les atouts du territoire.



“**Iness**”

Dates de stage :
du 6 avril au 11 juin
Service :
Affaires Générales

Présentation :

Je m'appelle Iness, je suis titulaire d'un baccalauréat ES, option sciences politiques. Je suis actuellement à l'IUT de Limoges en DUT GEA.

Pourquoi avoir choisi la Mairie de Rilhac-Rancon ?

La municipalité était à la recherche d'un stagiaire afin de mener une étude tarifaire sur les salles municipales, la mission m'a tout de suite plu, je suis ravie d'avoir été retenue. Je prends plaisir à accompagner les élus dans leur réflexion, le personnel m'accompagne au mieux dans mes recherches.

Quelles sont tes perspectives pour l'avenir?

À l'issu de mon DUT j'aimerais intégrer une licence de management à l'IAE de Limoges.

Quels sont d'après toi les atouts du territoire Rilhacois ?

Rilhac-Rancon possède de belles et grandes salles des fêtes, l'auditorium est un atout majeur à mon sens. C'est une ville propre, fleurie et très bien entretenue.



“**Ilam**”

Dates de stage :
du 27 avril au 22 mai
Service :
Affaires Générales

Présentation :

Je m'appelle Ilam, j'ai 16 ans, je suis en seconde Gestion Administration au Lycée Marcel Pagnol.

Pourquoi avoir choisi cette branche ?

J'ai effectué un premier stage d'observation dans une entreprise, ce qui m'a permis de découvrir différentes spécialités dont la gestion administrative.

Pourquoi avoir choisi la Mairie de Rilhac-Rancon ?

J'habite la commune, j'étais curieuse de connaître le fonctionnement de ma collectivité

et les tâches que l'on peut effectuer.

Quelles ont été tes missions ?

J'ai suivi les inscriptions scolaires, la gestion des courriers arrivée et départ, ainsi que différentes tâches liées au service Affaires Générales.

Quels sont d'après toi les atouts du territoire Rilhacois ?

La tranquillité, les espaces verts et la propreté.



Dates de stage :
du 19 janvier au 5 février
du 23 mars au 9 avril
Service :
Affaires Générales

“ Melike

Présentation :

Je m'appelle Melike, j'ai 17ans et je suis en terminale Gestion Administration au lycée Marcel Pagnol.

Pourquoi avoir choisi la Mairie de Rilhac-Rancon ?

Je souhaiterais devenir secrétaire ou comptable.



Dates de stage :
du 12 avril au 21 juin
Service :
Services Techniques

“ Jules

Présentation :

Je m'appelle Jules, je viens de Rouen où j'ai obtenu un Bac S. Je suis actuellement en DUT Génie Thermique et Énergie.

Qu'est ce qui t'a amené à suivre cette branche ?

Ma volonté d'agir à mon échelle et la prise de conscience du poids carbone du bâtiment et de toutes les améliorations possibles. Ma passion pour les sciences et l'envie de comprendre les phénomènes qui m'entourent m'ont aussi poussé à choisir mon DUT.

Faire mon stage à la Mairie m'a permis de découvrir les tâches quotidiennes dans une administration et m'a conforté dans mon idée.

Quelles ont été tes missions ?

J'ai traité la gestion du courrier arrivée et départ, appris à gérer la mise en page du Conseil Municipal, la gestion des délibérations, appréhender les missions d'état civil, le traitement du courrier pour le service Affaires Générales

Quels sont d'après toi les atouts du territoire Rilhacois ?

Rilhac-Rancon a un cadre de vie agréable.

Quelles sont tes missions ?

Réaliser pour tous les bâtiments communaux une fiche d'identité, et une fiche de soins. Puis une schématisation des réseaux de production de chaleur et d'ECS*. Enfin je vais étudier en collaboration avec le SEHV**, les différentes améliorations possibles afin de réduire les coûts énergétiques des bâtiments.

Quels sont d'après toi les atouts du territoire Rilhacois ?

Mon stage me permet de découvrir le territoire Limousin pour la première fois et principalement Rilhac-Rancon. J'aime beaucoup l'omniprésence de territoires naturels tels que les forêts, les cours d'eau... et les nombreux sentiers que l'on peut trouver sur la commune. Ce qui en fait à mon sens une commune où il fait bon vivre, où il est facile de s'y ressourcer.

*Eau Chaude Sanitaire , ** Syndicat d'Énergie de la Haute Vienne.



Dates de stage :
du 6 avril au 28 mai
Service :
Service Urbanisme et aménagement

“ Naomie

Présentation :

Je m'appelle Naomie, j'ai 21 ans et je viens de Normandie. Après un BAC ES, j'ai intégré une licence de Droit bilingue de la Faculté des Affaires internationales. Je suis actuellement en M1 Droit de l'environnement, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Pourquoi avoir choisi la Mairie de Rilhac-Rancon ?

J'ai choisi de faire mon stage à la Mairie de Rilhac-Rancon car je souhaitais découvrir comment se décline la gestion de l'environnement et des sols dans une collectivité de petite échelle.

Quelles sont tes missions ?

J'ai du réaliser le « Carnet Vert » de la commune. Cela consiste en une sorte de diagnostic environnemental de la ville et de son territoire pour aider les élus à la prise de décision. J'effectue également quelques tâches d'instruction et j'aide au développement de projets œuvrant à la protection de la biodiversité.

Quels sont d'après toi les atouts du territoire Rilhacois ?

Pour moi, le principal atout du territoire de Rilhac est la diversité de son patrimoine naturel. On y trouve aussi bien une large quantité de boisements comme beaucoup de milieux humides ou aquatiques. C'est une commune qui, à mon sens, présente un bon cadre de vie rural, à proximité de la ville.



... aux associations

Mise en place d'un "bonus COVID" pour les associations en difficulté.

La municipalité a maintenu l'effort en faveur des associations pour les soutenir face à cette situation sanitaire sans précédent qui a rythmé le quotidien depuis un peu plus d'un an et a complètement bouleversé le monde associatif dans ses diverses activités.

● **Son objectif est d'apporter des solutions fonctionnelles et matérielles pour maintenir la vie associative Rilhacoise.**

Dans les premiers mois du mandat, la commission Vie associative et animation sportive du territoire a travaillé sur les critères d'attribution et le dossier de demande de subvention pour être plus transparent et traiter équitablement l'ensemble des associations de la commune.

● **La commune, par le biais des élus en charge de la vie associative** et de l'animation sportive du territoire, continuera à apporter un soutien fidèle au monde associatif qui oeuvre malgré les difficultés actuelles. ■



La Cie des "Singuliers et associés" en résidence en avril 2021

... à la culture

Accueil d'artistes en résidences : la création au coeur du territoire Rilhacois

Dans le cadre de sa politique culturelle, la municipalité a souhaité poursuivre le partenariat avec les compagnies locales.

● *Depuis 2017 la commune s'associe avec des compagnies locales pour organiser des résidences au sein de l'auditorium.*

Il paraissait donc évident de poursuivre ce partenariat en cette période où le monde de la culture est largement touché par la crise.

Qu'est ce qu'une résidence d'artistes ?

Les résidences d'artistes sont des lieux de création artistique temporaire. Accueillir une résidence c'est soutenir et favoriser la création.

Quels sont les avantages ?

Ce partenariat peut-être qualifié de "gagnant-gagnant".

Pour les artistes ces temps de travail permettent d'avoir un espace, du matériel et des moyens adaptés pour favoriser la création, ainsi que l'assurance de pouvoir assurer une représentation.

Par son soutien à la création la municipalité bénéficie de tarif préférentiel lors de la diffusion d'un spectacle dans le cadre d'un accueil de résidence.

L'auditorium un lieu adapté à la création et la diffusion :

L'auditorium de la médiathèque est propice à ce genre de projet de part sa configuration, sa jauge, son matériel et ses qualités acoustiques.

Comment sont choisies les compagnies ?

Les demandes de résidences sont recueillies par le service des affaires culturelles de la commune. Elles sont par la suite étudiées en commission municipale. Plusieurs facteurs rentrent en compte dans la sélection : la proposition artistique, le coût de la représentation, la durée, ... ■

Deux résidences pour cette fin de saison

● *Du 15 au 17 avril dernier la Compagnie les Singuliers et Associés a investi l'auditorium. Cette compagnie locale composée de plusieurs metteurs en scène articule sa réflexion artistique autour de la*

thématique du langage.

Ce temps de travail leur a permis d'adapter un spectacle "La maison en petits cubes".

Le spectacle est maintenant prêt pour la diffusion, tous espèrent pouvoir vous le présenter la saison prochaine !

● *Une seconde résidence pour le groupe "Whiskey Paradis" qui affectionne*

le lieu. Vous avez pu les découvrir dans le cadre de la programmation culturelle en 2019.

A l'occasion de la préparation d'un nouvel album, Whitney Flyss et ses musiciens ont profité du 17 au 20 mai dernier de la mise à disposition de l'auditorium pour être fin prêt et retrouver rapidement le devant de la scène. ■

100% Citoyen



Première boîte à livres installée aux abords de l'école Jean-Jaurès.



Installation de boîte à livres: une démarche citoyenne initiée par le CMJ

Depuis leur élection, les élus Conseil Municipal des Jeunes ont émis le souhait de privilégier l'accès à la culture, c'est ainsi que la première boîte à livres a été mise en place à côté de l'école Jean Jaurès.

● **Aboutissement d'un véritable projet solidaire**, l'installation de la boîte à livres favorise le lien social, et développe une démarche citoyenne.

Située sur un lieu de passage, elle offre la possibilité à tous de lire gratuitement.

La boîte à livres a été réalisée par le service technique de la ville et a été alimentée pour son lancement par des livres issus de la médiathèque.

D'autres boîtes seront installées dans différents endroits au fil de l'année. ■

Bon sens et savoir vivre

La vie en société suppose le respect de certaines règles de "savoir vivre", dont beaucoup sont dictées par le bon sens et le civisme:

- Respect des autres,
- Respect des espaces publics et privés...

● **Civilité, civisme, solidarité, des valeurs qui se raréfient**. Depuis plusieurs mois les incivilités se multiplient sur la commune. Nous vous proposons quelques rappels pour mieux vivre ensemble :



Contrôler sa vitesse:

La vitesse est réellement dangereuse, certains en doutent encore, d'autres en acceptent le principe... mais

l'oublie lorsqu'ils sont au volant !

Des études de vitesse sur les routes de la commune sont actuellement effectuées par les services de Limoges Métropole et par le département. Une publication spécifique au sujet vous sera proposée prochainement.



Bricolage et jardinage :

Du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Samedi :

de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés :

de 10h à 12h.



Stationnement gênant :

Le stationnement "anarchique" aux abords des écoles est un réel danger pour tous.

Des parkings sont à dispositions à quelques pas des groupes scolaires.



Brûlage des déchets verts :

Tout brûlage à l'air libre y compris les déchets issus de tailles de haies ou d'arbres est strictement interdit. Les

déchets verts doivent être conduits en déchetterie ou bien peuvent être compostés, broyés .. ■

Rilhac-Rancon éligible au label "Villes et villages où il fait bon vivre"

L'association villes et villages où il fait bon vivre publie le palmarès le plus complet jamais réalisé des 34 837 communes de métropole.

CLASSEMENT:

Position en France toutes communes confondues :

2751 sur 34 837.

Position sur le département :

17 sur 195.

Position parmi les communes de 3500 habitants à 5000 habitants :

350 sur 951.

Position parmi les communes de 3500 habitants à 5000 habitants du département :

5 sur 5.



<https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com/>



La parenthèse Covid 19

Une campagne de vaccination à domicile pour les aînés : une belle mobilisation de tous les acteurs locaux.

À la suite de la sollicitation de la commune faite début janvier, l'ARS a répondu favorablement pour la mise en place d'une première journée de vaccination à destination des 75 ans et plus sur la commune. Aujourd'hui une quatrième journée va se clôturer.



Axelle Clamons et l'ensemble du corps médical local ont oeuvrés pour la réussite de ces journées.

QUELQUES CHIFFRES :

721 Rilhacois vaccinés grâce à l'opération "Aller vers".

Tous les **70 ans** et plus, volontaires ont bénéficié de la vaccination.

5 journées de mobilisation.

● **L'Espace Mazelle transformé en centre de vaccination temporaire.** Depuis le 3 mars dernier plusieurs journées de vaccination pour lutter contre la COVID 19, se sont enchaînées.

Une réussite grâce à un vrai travail d'équipe et collaboration entre les différents acteurs :

Cette opération portée politiquement par l'équipe municipale et organisée par la commune, n'aurait pu avoir lieu sans le concours de l'ARS, d'Axelle Clamons infirmière libérale sur la commune ainsi que des nombreux acteurs locaux.

Axelle Clamons installée depuis 17 ans sur la commune n'a pas hésité une seule seconde pour apporter son aide à l'organisation. Elle a donné toute son énergie pour contacter l'ensemble du corps médical de la commune. Et nous ne pouvons que tous les féliciter et les remercier car l'ensemble des médecins et des infirmiers ont répondu présent lors de ces deux journées. Un sacré réconfort pour nos aînés qui ont pu être entourés et vaccinés par le corps médical local.

La Pharmacie de la Mazelle c'est elle aussi associée, en mettant à disposition du matériel médical.

Ce fut aussi un travail quotidien entre Axelle et Valérie Truchassou, en charge du CCAS de la commune. La gestion de toute la

partie administrative restait à la charge de la commune : recensement des volontaires à la vaccination, élaboration d'un planning pour la journée, organisation des locaux, du sens de circulation, ... des tâches intenses et fastidieuses.

Monsieur Négrier, directeur de l'ARS de la Haute Vienne suivait d'un œil attentif l'organisation de cette action peu ordinaire mais si importante. C'est ainsi avec une correspondance quotidienne que notre infirmière a assuré le relationnel avec Monsieur Négrier afin d'obtenir l'approvisionnement en doses de vaccins.

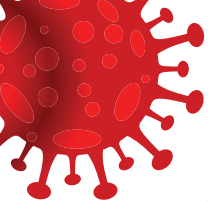
Une organisation jugée exemplaire : Lors de sa visite le 3 mars dernier, François Négrier a pu constater l'organisation exemplaire de cette journée et accorder non pas une journée mais trois journées supplémentaires de vaccination. Ainsi depuis le 26 mai tous nos aînés de 75 ans et plus sont vaccinés. La vaccination c'est aussi ouverte aux personnes à partir de 70 ans depuis le 28 avril, puis au 60 ans au 26 mai. Au total 721 Rilhacois auront pu bénéficier de la vaccination localement.

Une belle récompense grâce à l'implication de tous sans oublier bénévoles et personnel communal ; et à l'ARS à qui donné sa confiance à la municipalité pour mener à bien cette opération. ■



Visite du Directeur de l'ARS le 3 mars dernier lors de la première journée de vaccination.





Comment permettre aux associations sportives de reprendre leurs activités dans de bonnes conditions ?

La municipalité pendant cette crise sanitaire joue son rôle pour trouver et proposer des solutions de soutien à tous les acteurs associatifs.

Le 30 avril dernier, MM. Chalangeas (Adjoint à la vie associative) et Chauvet (Conseiller délégué aux sports) ont convié les associations sportives à une visioconférence avec les services de l'état (DDCSPP) représentés par Alexandre Maleyrie pour présenter le plan de relance.

La majeure partie des associations sportives a répondu présente à ce rendez-vous qui leur a permis de découvrir les dispositifs qui leurs sont apportés pour les aider et surtout les soutenir budgétairement.

De nombreux échanges ont suivi cette rencontre constructive et importante. ■



Cyrille Chauvet, Nadine Burgaud, Julien Chalangeas et Alexandre Maleyrie lors de la réunion visio du 30 avril.

Mise en place du service de garde exceptionnelle: une mobilisation rapide des services

À la suite de l'annonce gouvernementale du 1er avril 2021, l'équipe municipale du pôle EJS s'est mobilisée rapidement afin d'organiser et de répondre aux différentes contraintes liées à la fermeture des écoles.

Ainsi dès le lundi 5 avril, un service de garde exceptionnelle a été mis en place pour encadrer les enfants des personnels prioritaires.

Une vingtaine d'enfants ont ainsi été accueillis dans les locaux de l'accueil de loisirs par le personnel d'animation, le personnel ATSEM et les enseignants volontaires de la commune.

Les associations s'adaptent

Pour beaucoup d'associations il est compliqué de maintenir une activité, qu'elle soit sportive, de loisirs ou bien culturelle.

Alors elles s'adaptent et ne manquent pas d'ingéniosité pour maintenir du lien avec leurs adhérents.

Depuis un certain temps les associations investissent les lieux extérieurs de la commune pour assurer des pratiques autorisées et adaptées. La municipalité autorise l'utilisation des préaux des écoles, les tribunes du stade, le préau de l'accueil de la Bische,, ... ■



Plantation dans les espaces réservés à l'accueil de loisirs.



Même si l'accueil de loisirs n'a pas pu ouvrir ses portes pendant les vacances de printemps, le cadre verdoyant du domaine de la Bische et le soleil ont permis aux enfants de passer des moments ludiques à travers les activités proposées par l'équipe d'animation : Peintures, jeux de société, balades, jeux extérieurs, fabrication de cabane, activités manuelles, plantations ...

L'ensemble des animateurs ainsi que l'équipe de direction espèrent retrouver tous les enfants pour passer un merveilleux été 2021 autour de différents thèmes apportant joie et bonheur aux enfants de notre commune. ■

Préparons l'été

... pour nos jeunes et nos aînés

L'équipe d'animation met tout en oeuvre pour un été réussi

L'été approche et avec lui les grandes vacances tant attendues par les enfants. L'accueil de loisirs ouvrira ses portes dès le mercredi 7 juillet jusqu'au mardi 31 Août 2021.

● **Le fonctionnement de l'ALSH sera encore perturbé cette année en raison des contraintes sanitaires.**

Comme l'an dernier les enfants seront accueillis de 8h30 à 17h30 sur trois structures.

Les 3/5 ans seront accueillis dans les locaux de l'école maternelle, les 6/11 ans à la Bische et les 12/16 ans à la grange O Z'Ados.

L'équipe d'animation, comme tous les ans, vous proposera un programme riche en activités autour de thèmes divers et variés.

Cette année, une petite nouveauté fait son entrée au niveau des inscriptions. En effet, la

municipalité a fait le choix de proposer aux familles un « portail citoyen » permettant aux parents de réserver les dates d'accueil de loisirs directement sur internet depuis le 17 mai dernier.

Certaines démarches sont nécessaires et une première inscription en mairie sera nécessaire. ■

CONTACT :

Service enfance jeunesse scolarité
05 55 36 70 10
alsh@rilhac-rancon.fr

Activation du plan canicule

Pour accompagner les personnes les plus fragiles, la commune a mis en place une équipe de soutien qui reste mobilisée en permanence et notamment durant l'activation du plan canicule.

● **Le plan canicule est décliné par le préfet qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés** pour diffuser les recommandations sanitaires à la population, limiter les expositions et soutenir les personnes les plus vulnérables pendant les vagues de chaleur.

Le plan national canicule comporte quatre dispositifs de vigilance :

Niveau 1 (vert) - Veille saisonnière, activé du 1er juin au 15 septembre

Niveau 2 (jaune) - Pic de chaleur ou épisode persistant de chaleur.

Niveau 3 (orange) - Alerte canicule

Niveau 4 (rouge) - Canicule extrême

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS qui vous inscrira sur le fichier canicule ainsi que toute personne de votre entourage. ■

CONTACT :


CCAS / service de soutien aux personnes
05 55 36 70 10
ccas@rilhac-rancon.fr



Dans les coulisses des services

L'accueil de la Mairie a fait peau neuve, le service "Affaires Générales" interlocuteur privilégié de tous, accueille le public dans un espace adapté.

Après plusieurs mois de travaux, l'accueil de la Mairie est opérationnel.



NOUVEAU !
Ouverture de l'accueil de la mairie les lundis matin !

Depuis le 26 avril dernier l'accueil de la Mairie est ouvert au public les lundis matin.

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30,
Samedi : 9h-12h

● **En effet depuis septembre dernier le public est accueilli par les agents du service Affaires Générales dans un espace convivial et adapté.**

Au delà d'un besoin de modernisation, des travaux d'accessibilités étaient devenus nécessaires.

Une rénovation qui conjugue tradition et modernité :

En effet, à l'intérieur vous pouvez de nouveau apercevoir le mur en pierre d'origine qui a totalement été rénové par les agents du service bâtiment; à l'extérieur un panneau tactile qui permet de retrouver les informations légales. Une surface repensée pour accueillir au mieux le public et permettre si nécessaire un espace de confidentialité.

Le service "Affaires générales", des compétences et des vastes missions :

Les agents de "l'accueil" sont les interlocuteurs privilégiés de tous : administrés, services municipaux, élus, ... Visages et voix sont bien connus des Rilhacois et Rilhacoises qui fréquentent la Mairie.

Valérie, Marc, Julie et Hassan vous accueillent quotidiennement, répondent au téléphone, vous orientent vers les services, mais pas seulement.

Chacun d'entre eux ont des compétences et des missions bien plus larges.

Quelles missions ?

- État civil (enregistrement des déclarations de décès, mariage, pacs, baptême civil, ...),
- Élections (gestion des listes, organisations des différentes élections, mise sous pli, ...),
- Location de salles,
- Formalités administratives (gestion du cimetière, inscriptions scolaires, ...).

Contacts : 05 55 63 70 10

Mairie :

accueil@rilhac-rancon.fr

État-civil :

etat-civil@rilhac-rancon.fr

Élections :

elections@rilhac-rancon.fr

Locations de salles :

reservations@rilhac-rancon.fr

Mouvement du personnel



Paul ANGLERAUD - Directeur Général des Services.

Michael CHANTEREAU, responsable du service entretien au sein du pôle technique, a quitté mi-mars la collectivité pour rejoindre le SDIS 87 (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Michael, pompier volontaire, va pouvoir conjuguer travail et passion dans ce nouveau poste.

Bastien PERY, DGS de Rilhac Rancon, a quitté le 26 mars notre collectivité pour prendre ses nouvelles fonctions de direction au Palais-sur-

Vienne auprès de son maire, Ludovic GERAUDIE.

Paul ANGLERAUD a pris ses fonctions de Directeur Général des Services de Rilhac Rancon mi-avril. Il occupait précédemment les fonctions de Directeur Général Adjoint au sein de Limoges Métropole. Sa connaissance des dossiers de la communauté urbaine et plus largement du fonctionnement des collectivités locales seront utiles pour mener à bien les projets communaux. ■

Dates à retenir

20 et 27 juin :

Élections départementales et Régionales

Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton. Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues les 20 et 27 juin 2021.

Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. Les conseillers départementaux sont élus pour une durée de 6 ans.

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours. A ce double scrutin, s'ajoute le protocole sanitaire qui oblige la collectivité à délocaliser ses quatre bureaux de vote afin d'assurer la sécurité sanitaire des membres des bureaux de vote ainsi que celle des électeurs. Chaque électeur recevra avant le 1er tour un courrier lui indiquant l'emplacement de son bureau de vote.

Modification des bureaux de vote :

- **Le bureau n°1** habituellement situé salle Marie Laurencin sera délocalisé pour les Départementales au Foyer de l'espace Mazelle et salle Marie Laurencin pour les Régionales.

- **Le bureau n°2** situé salle de jeux du Peyrou sera délocalisé salle Paul Eluard pour les deux scrutins.

- **Le bureau n°3** situé dans l'enceinte du restaurant scolaire sera délocalisé à l'école Saint Exupéry également pour les deux scrutins.

- **Le bureau n°4** situé dans la garderie de l'école Nelson Mandela sera quant à lui délocalisé dans le gymnase.

Il s'agit d'un véritable bouleversement pour les habitants de Cassepierre mais indispensable

pour leur assurer toutes les mesures de sécurité liées à l'épidémie de COVID 19. En effet, l'école Nelson Mandela ne permet pas la mise en œuvre d'un double scrutin dans le respect des mesures sanitaires et des règles d'accessibilité. Cette délocalisation du bureau 4 sur le gymnase est bien évidemment exceptionnelle au regard du contexte sanitaire.

Dès les élections de 2022 (Présidentielle et Législatives), les électeurs de Cassepierre retrouveront leur bureau de vote sur l'école Nelson Mandela. Malgré l'attachement des électeurs à leur bureau de vote, nous les remercions pour leur compréhension en ces temps si particuliers. ■

19 juin : Festival URBAKA

● **Pour la première année la municipalité accueille un spectacle dans le cadre du Festival Urbaka.**

La compagnie "La main s'affaire" présentera son spectacle "All Right!" le samedi 19 juin à 19h place Simone Veil.

Pratique :

Spectacle tout public, 45 min

Entrée libre.

N'hésitez pas à télécharger l'application Imagina pour rester connecté au festival Urbaka 2021.



13 et 14 juillet : Fête nationale

● **Mardi 13 juillet :**

Cette année la soirée du 13 juillet évolue. Le feu d'artifice qui clôturera la soirée sera tiré aux alentours de 23h.

Un programme d'animation est actuellement en cours d'organisation (concert, manèges, défilé dans le cadre des "Olympiades", ...).

● **Mercredi 14 juillet :**

La cérémonie au monument aux morts aura lieu à 11h.

Dans le cadre du projet "Olympiades" des animations familiales seront organisées dans l'après-midi (programme à venir).

28 août : Forum des associations

● **Cette année encore le forum des associations se tiendra au parc des sports.**

Détails à venir.

Festival Au bout du conte

● La deuxième édition du festival « Au bout du conte » en Haute-Vienne (initialement prévue du 25 mai au 6 juin 2021) a été reportée pour raisons sanitaires. Organisé par le Conseil Départemental, **le festival aura lieu du 21 septembre au 3 octobre 2021** sur tout le territoire haut-viennois et proposera plus de 50 spectacles gratuits. La commune de Rilhac-Rancon devrait accueillir à la médiathèque deux conteurs pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



NAISSANCES



11 février 2021

Zeynep AKSU

16 février 2021

Lyam GONZALES

19 février 2021

Lorenzo, Erwan FERRON DELAGE

2 mars 2021

Selma ARAB

7 mars 2021

Emmy CASHWELL

15 mars 2021

Abby, Aïssatou SALL

29 mars 2021

Lucile BUARD

4 avril 2021

Maël MALABRE

18 avril 2021

Loevann ARTIGE

MARIAGES

30 janvier

Eliane VILLEMONTÉIX / Thierry LAUDY

13 mars

Léa JULIEN / Corentin MAHO

15 avril

Josette REBEYRAC / Serge BARREAU



*Les Adjoints officient régulièrement à l'occasion des célébrations de mariage.
(Photo : Julien Chalangeas)*

DÉCÈS



18 octobre 2020 *Erratum*

Jean-Yves, Marcel, Raymond ROY

27 décembre 2020

Christiane DESFRANÇOIS

29 décembre 2020

Claudine, Marie-Louise JANNICAUD

6 janvier 2021

Nicole, Marie, Jacqueline BOUCHARD DE LA POTERIE

10 février 2021

Mireille VILLEMONTÉIX

2 mars 2021

Jean-Marie, Emile, Marcel RIGAL

3 mars 2021

Maurice, Lucien MENSAT

22 mars 2021

Lucien, Guy FAUREL

24 mars 2021

Patrice GILLES

1er avril 2021

Jean-Gabriel BERGER

4 avril 2021

Jean, Claude CHASTANET

14 avril 2021

Marie, Denise HYVERNAUD

26 avril 2021

Nicole, Yvette, Henriette BERGER

Expression politique

Réussir ensemble

Budget 2021 : faux arguments et vraie frilosité

L'examen du compte de résultat 2020, désormais officiel, ne laisse plus de doute: contrairement à certaines allégations qui ont fleuri lors de la campagne électorale du printemps dernier, les finances municipales, si elles doivent composer sans aucun doute avec des contraintes fortes, sont saines et permettent de regarder l'avenir avec confiance. L'épargne brute de 681 K€ n'a jamais été aussi haute depuis 2011, l'épargne nette est de 119K€, et le Délai d'extinction de la Dette (DED) se situe désormais à moins de 6 ans, son plus bas niveau depuis 2010, sachant que, de 2010 à 2016, le DED se situait de manière chronique au-dessus du seuil sensible de 10 ans, et parfois de manière vertigineuse au-dessus du seuil d'alerte de 15 ans. En clair les grands équilibres budgétaires ont été rétablis grâce aux choix courageux de la précédente mandature, qui a dû apurer une situation calamiteuse héritée d'investissements inconsidérés décidés en 2012 et 2013, n'en déplaisent à certains amnésiques qui n'assument pas leur responsabilité.

Sur ce socle budgétaire solide, nous estimons pour notre part que la commune de Rilhac-Rancon, sans augmenter les taux de fiscalité communale, pourrait porter immédiatement des opérations structurantes, touchant aux équipements collectifs dont les rilhacois.e.s d'aujourd'hui et plus encore de demain ont ou auront besoin. Or ce n'est visiblement pas le choix de l'actuelle majorité, qui nous paraît manquer d'ambition quant à l'avenir de la commune et aux besoins de sa population. Le budget 2021 en témoigne, en limitant les investissements au strict minimum.

Dans le même temps où elle cultive ainsi la frilosité, la majorité municipale s'efforce de justifier l'abandon des projets de résidence seniors et de nouvelle Halle des sports pour des raisons de prudence budgétaire. Sauf que cette présentation biaisée des deux dossiers, relayée par le précédent bulletin Vivre à Rilhac comme la vérité officielle, ne résiste guère à l'analyse. Premier cas : le bailleur social NOALIS devait effectivement construire dans le secteur de la lande du Peyrou, une résidence Seniors H2S de 16 pavillons ; au sein de cet ensemble, la construction de 6 logements locatifs non sociaux et de la salle commune à l'ensemble de la résidence aurait été prise en charge par la commune, moyennant un emprunt d'environ 1 million d'euros, ce qui équivaut à un remboursement d'environ 60000 euros sur 20 ans. L'opération, classique pour une collectivité, était donc d'autant plus supportable financièrement qu'elle aurait généré immédiatement des recettes de fonctionnement grâce au paiement des loyers par les locataires.

Deuxième abandon, celui du projet de nouvelle Halle des sports, pourtant fin prêt techniquement avec un Avant-Projet Définitif bouclé. Il est plus que tendancieux d'affirmer que « le projet arrivé à 2 700 000 € (hors subventions) aurait entravé lourdement l'avenir pour les autres investissements : rénovation et réhabilitation du patrimoine existant » (p4 du numéro de Janvier de Vivre à Rilhac). En effet, la commune disposait déjà de garanties suffisantes de la part de l'Etat, de la Région et du Département pour pouvoir compter sur environ 1,3 millions de subventions, ce qui n'aurait laissé à la charge du budget communal qu'un investissement de 1,4 million, couvert là encore classiquement par un emprunt d'environ 70 K€ sur 20 ans, emprunt donc

totallement supportable par les finances municipales sans incidences sur les impôts locaux, et ce tout en ménageant la possibilité de financer d'autres opérations importantes à compter de 2023, comme la rénovation du groupe scolaire Jean Jaurès. Mieux même, la construction de ce nouvel équipement incluait la création d'une chaufferie moderne et puissante, qui aurait permis d'anticiper le changement, inéluctable dans un proche avenir, des deux chaudières en bout de course de l'école Jean Jaurès et du restaurant scolaire ...

Nous restons bien sûr à votre disposition pour discuter de tous ces dossiers, et pour réfléchir avec vous à une vision prospective de notre territoire, capable de répondre aux défis de la transition énergétique et d'un vivre ensemble solidaire et juste. ■

Contacts :

jacques.migozzi@rilhac-rancon.fr,
sylvie.debiais@rilhac-rancon.fr,
stephane.carillon@rilhac-rancon.fr.

Retrouvez nos analyses sur <https://reussir-ensemble-rilhac-rancon.jimdofree.com>

Agir pour Rilhac

Agir pour Rilhac
Chers amis.

Dès le début de la mandature, fidèle à nos engagements et dans un esprit constructif, j'ai attiré l'attention de la majorité sur plusieurs dossiers qui me paraissent urgents :

- l'entretien et la valorisation de notre patrimoine forestier lancé avec le concours de l'ONF entre 2008 et 2010,

notamment d'une parcelle située dans la vallée de la Mazelle où l'on a planté 6260 arbres, des chênes pour la plupart. Une belle restauration de forêt qui a été laissée à l'abandon et qu'il est urgent de reprendre en main.

- Poursuivre l'aménagement du Parcours de santé qui n'a pas évolué depuis des années afin qu'il devienne un vrai lieu d'agrément pour les sportifs et les promeneurs.

- J'ai tiré la sonnette d'alarme à maintes reprises sur le Sentier de découverte de la nature de Papetaud réalisé avec le concours de Limoges Métropole. Ce site magnifique est resté comme figé pendant des années, si bien qu'il est devenu presque impraticable. J'ai également proposé de désigner la voie qui y mène « Allée Roger Moreau », le généreux donateur à la commune de ce site de 8 hectares comportant trois étangs bordés de bois.

- Comme nous le souhaitons, la majorité a pris contact avec la société Proudreed, propriétaire de l'ensemble commercial afin de tenter de trouver une destination aux locaux vides. J'ai proposé que l'on explore sérieusement la possibilité d'y installer, entre autres, une Maison de santé regroupant plusieurs spécialités.

Impôts : peut mieux faire.

La majorité a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales. Cela a été possible parce que, nous a-t-on dit, « les charges baissent grâce aux mouvements de personnel (départs agents non remplacés, recrutement d'agents au grade moins élevé) ». J'ai proposé d'aller un peu plus loin et de compenser l'augmentation des bases votée chaque année par l'Assemblée Nationale afin que la note finale à payer par les contribuables reste inchangée. Or, il semblerait que la municipalité reprenne ses recrutements, ce qui aura pour conséquence de relancer l'augmentation des impôts dans un avenir proche. Je me suis donc abstenu lors du vote du budget.

J'ai vivement dénoncé le classement discriminatoire des associations par catégories, ce qui signifie clairement que certaines seraient supérieures à d'autres. Il en est de même pour les adhérents qui comptent plus ou moins, au moment de

fixer les subventions, selon l'association dont ils font partie.

J'ai en revanche proposé une méthode totalement égalitaire qui ne modifierait pas les montants des subventions versées, mais je n'ai pas été entendu. J'ai donc voté contre cette délibération qui, à l'évidence, ne respecte pas le principe d'égalité de tous les citoyens devant le service public.

La culture :

Pour l'instant, la municipalité n'a pas de véritable politique culturelle, mais une simple programmation de spectacles achetés sur catalogue, une culture de consommation en somme, qui ne fait appel ni à la créativité ni à la participation. Ce n'est pas ainsi que l'on aboutira à l'émergence d'événements culturels réellement marquants dans notre commune. J'ai déjà proposé de créer, avec le concours des associations d'anciens combattants, la Semaine du souvenir, une manifestation annuelle consacrée à chacune des commémorations qui mettrait l'accent, à tour de rôle, sur tout un pan de notre histoire..

Je continuerai à faire des propositions, mais serai-je entendu ?

Toujours à votre service

Florent ALVAREZ ■

Contact :

06 65 97 26 40

alvarez.florent@orange.fr

.....

Dissidence "Agir pour Rilhac"

Ce bulletin sera sur le thème de la communication pour la dissidence «D'AGIR POUR RILHAC ». Même si cela paraît commun, la communication reste néanmoins un terme qui prend tout son sens lorsqu'on veut Agir pour notre commune.

Alors voilà quelques informations importantes qui relatent les étapes de la création de la dissidence :

POURQUOI SIEGER ?

La naissance d'une dissidence au soir du 1er tour survient lors d'un désaccord

total avec le Tête de liste et deux colistiers prépondérants sur la stratégie de représentation au Conseil Municipal en cas de défaite au 2eme tour.

Après en avoir informé le public via une tribune dans un journal local ainsi que la tête de liste, ce dernier décide de reconduire la liste en acceptant le risque majeur d'avoir un ou plusieurs dissidents élus. Il est important de stipuler qu'en raison de la loi, les colistiers dissidents ne pouvaient pas démissionner

En tant que 1ère élue dissidente, le choix ne fût pas évident à prendre mais après avoir murement réfléchi et avoir reçu le soutien de colistiers, l'idée de continuer l'aventure permettait alors de représenter les 250-300 électeurs, électrices qui ont soutenu cette dissidence.

COMMENT SIEGER ?

En étant présente dans les commissions Finances, Animation culturelle du territoire et affaire sociale et de façon participative et constructive sur chaque projet étudié en commission ou autres instances. En somme, écarter toute argumentation à charge et partielle et privilégier l'intelligence collective au service des rilhacois et rilhacoises.

COMMENT COMMUNIQUER ?

Savoir communiquer est une chose mais bien le faire en ait une autre. C'est un fait quotidien qui peut paraître anodin mais qui peut entraîner des incompréhensions, quiproquo, ...

Il nous paraît alors cohérent d'insérer une tribune supplémentaire intitulée «La Dissidence d'Agir » dans les bulletins d'information municipaux à venir pour vous partager, de l'intérieur, les projets et actions pour notre commune. ■

Contact :

Carine QUENEL

carine0387@gmail.com



Le 26 mars dernier, les enfants des écoles ont pu rencontrer la Championne de judo FANNY ESTELLE POSVITE, marraine du projet Olympiades.